

2014

*Le mérite de suivre la Sunnah et de s'y attacher*



*Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân*

*[www.spfbirmingham.com](http://www.spfbirmingham.com)*

*4/3/2014*

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit:

Cheikh Abou Mounîr 'Abdoullâh bin Mohammad 'Othmân Adh-Dhamârî –qu'Allah le préserve– dit dans un sermon du vendredi :

"Ô croyants !

Nous allons parler aujourd'hui –avec la Permission d'Allah et par Sa Capacité et Sa Puissance– de la Sunnah du Messager d'Allah

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et du mérite du suivi.

Le suivi du Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est une affaire obligatoire qu'Allah a rendue obligatoire à tout musulman et à toute musulmane et c'est pour cela qu'Allah Le Très-Haut a fait de l'obéissance au Messager d'Allah

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ une obéissance à Lui et Il a dit dans Son Livre (ce dont la traduction du sens est) :

"Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah".

Sourate An-Nisâ~ v.80.

Donc, quiconque obéit au Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ aura obéi au Seigneur des Mondes car le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a été envoyé par son Seigneur qui a ordonné aux serviteurs de lui obéir et de le suivre et c'est pour cela qu'Allah a loué (recommandé) la parole du Messager

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ afin que tout croyant sache que le Prophète

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ne dit que la vérité et qu'il ne parle pas sous l'effet de la passion.

Allah Le Très-Haut a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée".

Sourate An-Najm v.3-4.

Et Allah Le Très-Haut a loué (recommandé) son cœur et a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Le cœur n'a pas menti en ce qu'il a vu".

Sourate An-Najm v.11.

Une recommandation de la part d'Allah Le Seigneur des Mondes et Allah Le Très-Haut a loué (recommandé) sa raison et a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Votre compagnon (Mohammad) n'est nullement fou".

Sourate At-Takwîr v.22.

Et Allah Le Très-Haut a loué (recommandé) sa vue et a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"La vue n'a nullement dévié ni outrepassé la mesure".

Sourate An-Najm v.17.

Donc, le Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ parle par révélation d'Allah Le Seigneur des Mondes et c'est pour cela que le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit :

"Il m'a certes été donné le Livre (Le Coran) et son équivalent avec lui".

Rapporté par Abou Dâoud n°4604 et Ahmad v.4 p.130 e d'autres qu'eux d'après le hadîth d'Al-Miqdâm bin Ma'dî Karib -qu'Allah Le Très-Haut l'agrée- et le hadîth a été jugé authentique par Al-Albânî dans As-Sahîhah n°2870 et Hidâyat ar-rouwât v.1 p.129.

Et donc Allah a révélé au Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ le Coran et la Sunnah et donc le Coran est une révélation et la Sunnah est une révélation et donc ce que le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit ou a fait c'est une révélation de la part d'Allah Le Seigneur des Mondes.

Et c'est pour cela que ce qui nous est obligatoire à tous c'est de nous enquérir de sa voie et de suivre ses traces et que nous suivions le chemin qu'il a pris et que nous nous attachions à sa Sunnah et que nous le suivions dans toute chose صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et c'est pour cela que notre Seigneur dit dans Son Noble Livre (ce dont la traduction du sens est) :

"Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en; et craignez Allah car Allah est dur en punition".

Sourate Al-Hachr v.7.

Et c'est pour cela qu'il nous est obligatoire à tous de mettre en pratique la Sunnah du Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et que nous nous enquêrions dans notre croyance et dans nos adorations et dans nos mœurs et dans nos comportements et dans nos transactions et dans notre cheminement et dans toutes nos actions : que nous nous enquêrions et que nous recherchions la Sunnah du Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ car Allah Le Très-Haut nous a rendu obligatoire d'obéir au Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et nous a ordonné de mettre en application ses ordres et de prendre ses paroles et d'être sur nos gardes quant aux choses contre lesquelles il a mis en garde :

"Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en; et craignez Allah car Allah est dur en punition".

Sourate Al-Hachr v.7.

Voilà comment Allah Le Très-Haut nous ordonne (de faire) Ô communauté de Mohammad !

L'obéissance au Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est un bien pour nous dans ce Bas-Monde et dans l'Au-Delà et la désobéissance au Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est un égarement et une déviance et un éloignement de la vérité –qu'Allah nous en préserve !– dans ce Bas-Monde et dans l'Au-Delà.

Et c'est pour cela qu'il nous est obligatoire de le prendre pour modèle

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ.

Allah Le Très-Haut a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment".

Sourate Al-Ahzâb v.21.

Il nous est donc obligatoire –Ô musulmans !– d'obéir au Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dans toutes nos affaires et que nous prenions garde à lui désobéir صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ.

Allah Le Très-Haut a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident".

Sourate Al-Ahzâb v.36.

Quiconque transgresse le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est un égaré dont l'égarement est évident !

Son égarement est clair !

Et sa déviance est claire !

Nous demandons à Allah Le Seigneur des Mondes qu'Il nous en préserve !

L'obéissance au Messenger صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est une garantie et une sécurité : une garantie pour nous du Paradis d'Allah Le Seigneur des Mondes et une sécurité pour nous quant au châtiment d'Allah Le Seigneur des Mondes.

Allah Le Seigneur des Mondes a dit :

"Quiconque suit Mon guide ne s'égarrera ni ne sera malheureux".

Sourate Tâ-Hâ v.123.

Il n'égarrera pas dans ce Bas-Monde et ne déviera pas et ne sera pas malheureux dans l'Au-Delà.

Il a été rapporté dans l'Authentique de l'imam Al-Boukhârî d'après le hadîth d'Abou Hourayrah que le Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

"Toute ma communauté entrera au Paradis sauf ceux qui refusent".

Ils dirent :

"Ô Messenger d'Allah ! Et qui refuse ?".

Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit :

"Quiconque m'obéit entrera au Paradis et quiconque me désobéit aura certes refusé".



Le sens de cela est que l'obéissance au Messager d'Allah ﷺ est la guidance que notre Seigneur nous a ordonnée et c'est pour cela que notre Seigneur a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"C'est Lui qui a envoyé Son messager avec la bonne direction et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les associateurs".

Sourate At-Tawbah v.33.

Donc, le Messager d'Allah ﷺ est venu de la part d'Allah avec la guidance et cette guidance est celle qui garantit à toutes les créatures que lorsqu'ils suivent la guidance du Messager d'Allah

ﷺ et qu'ils suivent ses traces qu'ils sont alors guidés sur le Droit Chemin, le Chemin d'Allah qu'Allah notre Seigneur nous a ordonné de suivre.

La guidance est descendue de chez Allah sur le cœur du Messager d'Allah ﷺ et c'est le Coran et la Sunnah.

Allah Le Très-Haut dit dans Son Noble Livre (ce dont la traduction du sens est) :

"Et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs".

Sourate Ach-Chou'arâ~ v.193-194.

L'Esprit fidèle c'est Jibrîl –que la Paix soit sur lui– qui est descendu avec les deux révélations : Avec le Coran et la Sunnah sur le cœur du Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ afin qu'il soit parmi les avertisseurs.

Et donc si nous suivons sa voie صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ nous serons guidés.

Notre Seigneur dit dans Son Noble Livre (ce dont la traduction du sens est) :

"Dis: "Obéissez à Allah et obéissez au messenger. S'ils se détournent, ...il [le messenger] n'est alors responsable que de ce dont il est chargé; et vous assumez ce dont vous êtes chargés. Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés". Et il n'incombe au messenger que de transmettre explicitement (son message)".

Sourate An-Nour v.54.

Allah nous ordonne ici d'obéir au Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et nous montre que si nous obéissons nous sommes guidés vers le Chemin Droit:

"Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés"<sup>1</sup> : si vous lui obéissez, vous serez bien guidés dans toutes les affaires et les voies et les adorations.

Vous serez bien guidés vers tout bien et toute obéissance et toute vertu.

Vous serez bien guidés vers tout ce qui rapproche d'Allah Le Très-Haut :

---

<sup>1</sup> N.d.t : Cheikh Rabî' bin Hâdî Al-Madkhalî –qu'Allah le préserve- a d'ailleurs un magnifique audio en deux parties qui explique ce verset. Audio dans lequel il y a beaucoup de bénéfices dans le manhaj.

"Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés". Et il n'incombe au messager que de transmettre explicitement (son message)".

Donc –Ô communauté de Mohammad !– il y a dans l'obéissance au Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ une garantie et une sécurité.

Notre Seigneur dit dans Son Noble Livre (ce dont la traduction du sens est) :

"Une lumière et un Livre explicite vous sont certes venus d'Allah!".

Sourate Al-Mâidah v.15.

Certains exégètes disent que la lumière est Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ :

"Ô gens du Livre! Notre Messenger (Mohammad) vous est certes venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du Livre, et passant sur bien d'autres choses! Une lumière et un Livre explicite vous sont certes venus d'Allah! Par ceci (le Coran), Allah guide aux chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément. Et Il les fait sortir des ténèbres à la lumière par Sa grâce. Et Il les guide vers un chemin droit".

Sourate Al-Mâidah v.15-16.

Donc, le Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ guide toute l'Humanité mais de plus il guide les Djinns et les êtres humains vers le Chemin Droit d'Allah et c'est pour cela qu'Allah a rendu obligatoire aux Djinns et aux êtres humains d'obéir au Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ.

Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"(Rappelle-toi) lorsque Nous dirigeâmes vers toi une troupe de Djinns pour qu'ils écoutent le Coran. Quand ils assistèrent [à sa lecture] ils dirent: "Ecoutez attentivement"... Puis, quand ce fut terminé, ils retournèrent à leur peuple en avertisseurs. Ils dirent: "Ô notre peuple! Nous venons d'entendre un Livre qui a été descendu après Moïse, confirmant ce qui l'a précédé. Il guide vers la vérité et vers un chemin droit. Ô notre peuple! Répondez au prédicateur d'Allah et croyez en lui. Il [Allah] vous pardonnera une partie de vos péchés et vous protégera contre un châtement douloureux".

Sourate Al-Ahqâf v.29-31.

C'est-à-dire répondez au Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et croyez en lui et croyez en ce avec lequel il est venu :

"Ô notre peuple! Nous venons d'entendre un Livre qui a été descendu après Moïse, confirmant ce qui l'a précédé. Il guide vers la vérité et vers un chemin droit. Ô notre peuple! Répondez au prédicateur d'Allah et croyez en lui. Il [Allah] vous pardonnera une partie de vos péchés et vous protégera contre un châtement douloureux. Et quiconque ne répond pas au prédicateur d'Allah ne saura échapper au pouvoir [d'Allah] sur terre".

Sourate Al-Ahqâf v.31-32.

"Et quiconque ne répond pas au prédicateur d'Allah" : C'est-à-dire : quiconque ne répond pas au Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et ne suit pas sa guidance et ne suit pas ses traces ne saura échapper au pouvoir

[d'Allah] sur terre "Et il n'aura pas de protecteurs en dehors de Lui. Ceux-là sont dans un égarement évident".

Sourate Al-Ahqâf v.32.

Ces prédicateurs étaient des démons qui subrepticement écoutaient du ciel et révélèrent aux devins ce qu'ils leur révélèrent et ils ont rencontré des bolides aux aguets et donc ils furent empêchés d'écouter subrepticement du ciel.

Et ils sont donc venus chez leur chef et leur leader et leur père et leur guide : le plus grand démon (Satan) et ils lui ont exposé cette affaire et il les a informés que cela n'arrivait que si quelque chose sur terre arrivait et il leur a ordonné de voyager sur Terre de son levât à son coucher afin qu'ils sachent l'information au sujet de ce qui les a empêchés d'écouter subrepticement.

Et donc un groupe d'entre eux de Naṣībîn<sup>2</sup> sont sortis vers Tahâmah suivant les traces et alors qu'ils étaient tels quels ils ont trouvé le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ guidant ses Compagnons en prière à Wâdî Nakhlah et alors qu'ils entendaient cette information et cette parole ils se dirent les uns aux autres : Taisez-vous !

Et donc ils se turent et ils écoutèrent les versets que récitait le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et le Coran que le Messager d'Allah

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ récitait et le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ n'avait pas terminé sa récitation qu'Allah Le Seigneur des Mondes avait ouvert leurs cœurs

<sup>2</sup> Une contrée qui est actuellement au Sud de l'Asie de l'Est sur la frontière entre la Turquie et la Syrie.

et avaient jeté la guidée dans leurs cœurs et donc ils sont directement devenus musulmans mais de plus croyants mais de plus prédicateurs appelant à Allah Le Seigneur des Mondes et c'est pour cela qu'ils revinrent vers leurs peuples prédicateurs.

Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Ô notre peuple! Nous venons d'entendre un Livre qui a été descendu après Moïse, confirmant ce qui l'a précédé. Il guide vers la vérité et vers un chemin droit. Ô notre peuple! Répondez au prédicateur d'Allah" :  
C'est-à-dire : Répondez au Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ!

Prenez le Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ comme modèle !

Prenez le Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ comme exemple !

Regardez ce groupe de Djinns qui en une seule assise sont devenus des prédicateurs appelant à Allah.

Ils se sont mis à ordonner à leurs peuples d'obéir au Messenger d'Allah

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:

"Ô notre peuple! Répondez au prédicateur d'Allah et croyez en lui. Il [Allah] vous pardonnera une partie de vos péchés et vous protégera contre un châtement douloureux. Et quiconque ne répond pas au prédicateur d'Allah ne saura échapper au pouvoir [d'Allah] sur terre. Et il n'aura pas de protecteurs en dehors de Lui. Ceux-là sont dans un égarement évident".

Sourate Al-Ahqâf v.31-32.

Ô communauté de Mohammad !

La Sunnah du Messager d'Allah ﷺ est une guidance et c'est pour cela que le Prophète ﷺ –comme cela été rapporté dans l'Authentique de l'imam Mouslim et d'autres d'après le hadîth de Jâbir –qu'Allah l'agrée– que le Messager d'Allah ﷺ lorsqu'il faisait un sermon ses yeux devenaient rouge et sa voix s'élevait et sa colère devenait intense comme s'il avertissait une armée et disait :

"Il<sup>3</sup> (l'ennemi) va vous arriver le matin et il (l'ennemi) va vous arriver le soir !".

Et il disait :

"Moi et la Dernière Heure avons été envoyés comme ces deux-ci !".

Et il joignait l'index et le majeur et il disait :

"Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad ﷺ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements".

Rapporté par Mouslim n°867 et An-Nasâî n°1578 qui a rajouté :

"Et tous les égarements sont en Enfer".

<sup>3</sup> N.d.t : Le très savant imam As-Sindî –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit dans sa Hâchiyat Sunan Ibn Mâjah que le pronom personnel revient au châtement. C'est-à-dire : le châtement est proche de vous si vous ne m'obéissez pas ! v.1 p.33.

"Et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : La Sunnah du Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est donc pour nous une garantie de guidance et de sécurité pour nous quant à la déviance.

Le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit :

"J'ai laissé au sein de vous deux choses qui, si vous vous y attachez, vous ne vous égarerez jamais : Le Livre d'Allah et la Sunnah de Son Prophète".

Rapporté par Mâlik n°1773 et jugé authentique par le très savant Al-Albânî dans Hidâyat ar-rouwât n°184 et As-Sahîhah v.4 p.361 sous le numéro 1761.

La Sunnah du Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est donc une sécurité contre la déviance et l'égarement et une garantie de Paradis et de guidance.

Il a été rapporté dans le Mousnad de l'imam Ahmad et par Ibn Abî 'Âsim et d'autres qu'eux deux d'après le hadîth d'Al-'Irbâd bin Sâriyah -qu'Allah Le Très-Haut l'agrée- qu'il a dit :

"Le Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

"Je vous ai laissés sur une (voie) comme blanche : sa nuit est comme son jour et n'en dévie après moi que quelqu'un (voué) à la perdition".

Jugé authentique par Cheikh Al-Albânî dans As-Sahîhah n°937.



"Je vous ai laissés sur une (voie) comme blanche" : c'est-à-dire sur une voie claire et apparente dont rien n'est caché au serviteur.

"Sur une (voie) comme blanche" : Sur une (voie) comme le Soleil d'une blancheur éclatante sans aucune poussière sur elle ni obscurité ni ténèbres mais au contraire une lumière claire et apparente par l'Ordre d'Allah et c'est pour cela qu'il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

"N'en dévie après moi que quelqu'un (voué) à la perdition" :

C'est-à-dire : ne dévie de la Sunnah du Messager d'Allah

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ que celui pour lequel la perdition a été prédestinée – qu'Allah Le Seigneur des Mondes nous préserve de cela !– et pour lequel ce qu'elle contient comme lumière ne lui a pas été utile comme l'aveugle pour lequel ni la lumière ni le Soleil ne sont utiles.

Il a été rapporté par l'imam Ahmad et Ibn Abî 'Āsim et d'autres qu'eux deux d'après le hadîth de 'Abdoullâh bin 'Amr –qu'Allah Le Très-Haut les agrée tous les deux– qu'il a dit :

"Le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

"Chaque action (parmi les actions pour l'Au-Delà) a un (temps) d'ardeur et d'entrain et chaque ardeur et entrain a un (temps) de faiblesse et donc celui dont le (temps de) faiblesse<sup>4</sup> est vers ma Sunnah sera certes guidé et celui dont le (temps) de faiblesse est vers autre que cela sera certes perdu".

<sup>4</sup> N.d.t : Cheikh Rabî' bin Hadî Al-Madkhalî –qu'Allah le préserve- a donné un très bon conseil quant à la manière de soigner cette faiblesse dans une réponse à une question posée lors du cours At-Tawhîd Awwalan.

Donc, quiconque dont la fin de la voie est la Sunnah du Messager d'Allah ﷺ aura certes été guidé vers le Droit Chemin et celui dont le (temps) de faiblesse est autre que la voie du Messager d'Allah ﷺ: c'est-à-dire celui dont le (temps) de faiblesse est vers une innovation (religieuse) ou un sectarisme ou une passion ou un fanatisme nationaliste ou un fanatisme tribal ou toute autre voie qui s'oppose au Coran et à la Sunnah alors il sera certes perdu qu'Allah nous en préserve !

Quant à celui qui se fixe à suivre le Messager d'Allah ﷺ suivant la Sunnah du Messager d'Allah ﷺ c'est lui qui est certes guidé.

Ô communauté de Mohammad !

L'obéissance au Messager d'Allah ﷺ est la guidance que notre Seigneur nous a ordonnée de suivre et donc il est obligatoire à tous les musulmans de suivre les traces du Messager d'Allah

ﷺ dans toutes leurs affaires et toutes leurs choses.

Car le Messager d'Allah ﷺ nous est venus avec la guidance et la religion de vérité et nous est venus avec la voie droite et la Sunnah claire dans laquelle il n'y a aucune confusion.

Et c'est pour cela que le Messager d'Allah ﷺ nous a mis en garde contre le fait de transgresser sa Sunnah que cela soit par un rajout ou une diminution car l'Islam requiert de nous que nous soyons des suiveurs du Messager d'Allah ﷺ.

Il a été rapporté par l'imam Ahmad d'après le hadîth de l'un des Ansâr parmi les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ qu'il a dit :

"Ils ont cité chez le Messager d'Allah ﷺ une exclave de Banou 'Abdil-Mou<sup>u</sup>ttalib et il a dit :

"Elle veille la nuit en prière et jeûne le jour".

Le Messager d'Allah ﷺ dit alors :

"Mais moi je dors et je prie et je jeûne et je romps le jeûne et donc quiconque me prend pour exemple fait partie des miens et quiconque se détourne de ma Sunnah ne fait pas partie des miens. Chaque action (parmi les actions pour l'Au-Delà) a certes un (temps) d'ardeur et d'entrain et chaque (temps) d'ardeur et d'entrain a un (temps) de faiblesse et donc celui dont le (temps) de faiblesse est vers une innovation (religieuse) se sera certes égaré et celui dont le (temps) de faiblesse est vers une sunnah sera certes guidé".

Jugé authentique par Al-Wâdi'î dans As-Sahîh Al-Mousnad n°1486.

Donc, le Messager d'Allah ﷺ nous montre que ce qui nous est demandé c'est de suivre sa voie et de suivre ses traces et il ne nous demande pas de rajouter à sa Sunnah.

Non !

Ce qui est demandé n'est pas que nous ajoutions à ce qui est légiféré mais ce qui est uniquement demandé c'est de suivre la voie que le Messager d'Allah ﷺ nous a tracée.

Et Allah Le Très-Haut n'est pas en besoin de notre adoration car Il se passe de nous et de notre adoration mais Il nous a testés afin qu'Il voit qui Lui obéit et qui Lui désobéit.

Il a été rapporté dans les deux Authentiques d'après le hadîth d'Anas – qu'Allah Le Très-Haut l'agrée– qui dit :

"Trois individus vinrent aux demeures des épouses du Prophète

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ questionnant au sujet de l'adoration du Prophète

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et lorsqu'ils furent informés c'est comme s'ils l'avaient trouvé modique et donc ils dirent :

"Et où sommes-nous par rapport au Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ?!"

Il lui a été pardonné ce qui est passé et ce qui est à venir comme péchés".

L'un d'entre eux dit :

"Quant à moi : je vais toujours prier la nuit".

Et l'autre dit :

"Quant à moi je vais jeûner et ne pas rompre le jeûne".

Et l'autre dit :

"Quant à moi je me tiendrai à l'écart des femmes. Et je ne me marierai jamais".

Le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ vint à eux et dit :

"Etes-vous ceux qui ont dit telle et telle chose ?!

Quant à moi –par Allah !– je suis celui parmi vous qui craint le plus Allah et le plus pieux envers Lui !

Mais je jeûne et je romps le jeûne et je prie et je dors et je me marie avec les femmes.

Quiconque se détourne de ma Sunnah ne fait pas partie des miens".

Rapporté par Al-Boukhârî n°5063 et la formulation est la sienne et Mouslim n°1401.

Quiconque se détourne de ma Sunnah et suit une voie autre que la mienne il ne fait pas partie des miens : c'est-à-dire qu'il ne fait pas partie des gens de ma voie.

Donc, ce qui est voulu c'est que nous suivions le Messenger d'Allah

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ si nous voulons garantir la guidée de la part d'Allah Le Seigneur des Mondes.

Et donc quiconque veut la guidance qu'il suive donc le Messenger d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ.

Allah Le Très-Haut dit à Son Messenger صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ (ce dont la traduction du sens est) :

"Et en vérité tu guides vers un chemin droit".

Sourate Ach-Chourâ v.52.

Toi –Ô Mohammad !– tu appelles les gens au Chemin d’Allah et tu appelles les êtres humains et les Djinns au Chemin d’Allah.

Donc, l’appel du Messager d’Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est vers la guidée et son appel est vers le Chemin Droit d’Allah.

Ô toi le noble musulman !

Suis le Messager d’Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dans toutes tes affaires et essaie de suivre le Messager d’Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dans toutes tes actions par lesquelles tu te rapproches de ton Seigneur.

Nous demandons à Allah Le Très-Haut qu’Il fasse de nous des gens qui prennent Son Messager comme modèle et nous demandons à Allah qu’Il nous accorde son suivi ; Allah est certes Le plus Miséricordieux des miséricordieux.

Source :

Al-Khoutab adh-dhahabiyyah minal-kitâb was-sunnah an-nabawiyyah de Cheikh Abou Mounîr ‘Abdoullâh bin Mohammad ‘Othmân Adh-Dhamârî p.227-236.